

Cote du document: EB 2021/134/R.23
Point de l'ordre du jour: 12 a) i)
Date: 19 novembre 2021
Distribution: Publique
Original: Anglais

F



Investir dans les populations rurales

Informations actualisées sur l'approche adoptée par le FIDA pour mettre en œuvre la stratégie des Nations Unies en matière de prévention et de répression du harcèlement sexuel et de l'exploitation et des atteintes sexuelles

Note à l'intention des représentants au Conseil d'administration

Responsables:

Questions techniques:

Sylvie Martin

Directrice
Bureau de la déontologie
téléphone: +39 06 5459 2574
courriel: s.martin@ifad.org

Sangwoo Kim

Responsable des enquêtes
Bureau de l'audit et de la surveillance
téléphone: +39 06 5459 2427
courriel: sangwoo.kim@ifad.org

Maria del Rocio Gomez-Sanchez

Juriste principale
Bureau du Conseil juridique
téléphone: +39 06 5459 2856
courriel: r.gomez-sanchez@ifad.org

Transmission des documents:

Deirdre Mc Grenra

Cheffe
Gouvernance institutionnelle et relations avec les États membres
téléphone: +39 06 5459 2374
courriel: gb@ifad.org

Saadia Imad

Conseillère spéciale
Division des ressources humaines
téléphone: +39 06 5459 2628
courriel: s.imad@ifad.org

James Heer

Chef
Communication stratégique
Division de la communication
téléphone: +39 06 5459 2550
courriel: j.heer@ifad.org

Sheila Mwanundu

Spécialiste technique supérieure
Division des politiques et des résultats opérationnels
téléphone: +39 06 5459 2031
courriel: s.mwanundu@ifad.org

Conseil d'administration —Cent trente-quatrième session
Rome, 13-16 décembre 2021

Pour: **Examen**

I. Introduction

1. À la suite de l'adoption de la stratégie du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies (ONU) visant à renforcer les mesures de prévention et de répression du harcèlement sexuel et de l'exploitation et des atteintes sexuelles dans l'ensemble des opérations et activités financées par le système des Nations Unies, l'équipe spéciale du Fonds international de développement agricole (FIDA) chargée de la lutte contre le harcèlement sexuel et l'exploitation et les atteintes sexuelles, dirigée par la Directrice du Bureau de la déontologie (ETH) et composée de représentantes et représentants du Bureau du Conseil juridique, de la Division des ressources humaines, du Bureau de l'audit et de la surveillance, de la Division de la communication, du Département de la gestion des programmes et du Département des services institutionnels, a soumis au Conseil d'administration, à ses cent vingt-troisième, cent vingt-quatrième, cent vingt-cinquième, cent vingt-sixième, cent vingt-septième, cent vingt-huitième, cent vingt-neuvième, cent trentième, cent trente et unième, cent trente-deuxième et cent trente-troisième sessions¹, un rapport sur l'application du plan d'action du FIDA contre ces fléaux et sur les mesures concrètes prises par le Fonds dans le droit fil de la stratégie du Secrétaire général, décrite dans le rapport intitulé « Dispositions spéciales visant à prévenir l'exploitation et les atteintes sexuelles: une nouvelle stratégie » (A/71/818)².
2. Depuis la publication, en avril 2018, de la Politique du FIDA en matière de prévention et de répression du harcèlement sexuel et de l'exploitation et des atteintes sexuelles (ci-après dénommée « la Politique »), le FIDA a exécuté son plan d'action pour la période 2018-2019 contre le harcèlement sexuel et l'exploitation et les atteintes sexuelles (annexe II) et étoffé ses politiques, procédures, contrats et lettres de nomination. En outre, les Conditions générales applicables au financement du développement agricole et les Directives pour la passation des marchés relatifs aux projets ont été modifiées pour tenir compte de la Politique.
3. Le FIDA a organisé des activités de sensibilisation et une campagne de lutte contre le harcèlement sexuel et l'exploitation et les atteintes sexuelles intitulée « Parlez, signalez, réagissez ». Les membres du personnel et les agents hors personnel doivent suivre une formation en ligne obligatoire sur la lutte contre le harcèlement sexuel et l'exploitation et les atteintes sexuelles. Les partenaires d'exécution reçoivent également une formation en ligne, et un webinaire sur la lutte contre le harcèlement sexuel et l'exploitation et les atteintes sexuelles a récemment été mis au point à l'intention des personnels de projet. Le FIDA a publié des directives visant à prévenir le harcèlement, y compris sexuel, et la discrimination dans le cadre des manifestations du FIDA, un guide sur la prévention et la répression du harcèlement, y compris sexuel, à l'intention des responsables et des superviseurs et, plus récemment, un guide à l'attention des emprunteurs et des bénéficiaires du financement du FIDA sur la prévention et la répression du harcèlement sexuel et de l'exploitation et des atteintes sexuelles³. Enfin, en vue de promouvoir la politique et le principe de tolérance zéro, un programme de coordonnateurs pour les questions relatives à l'exploitation et aux atteintes sexuelles a été mis en place dans toutes les régions où le Fonds intervient.
4. Le plan d'action consacré à la lutte contre le harcèlement sexuel et l'exploitation et les atteintes sexuelles pour la période 2020-2021 (annexe I) a été transmis au Conseil d'administration et à la Coordinatrice spéciale chargée d'améliorer les

¹ Voir documents EB 2018/123/R.39, EB 2018/124/R.41, EB 2018/125/R.14, EB 2019/126/R.39, EB 2019/127/R.42, EB 2019/128/R.51, EB 2019/129/R.5, EB 2020/130/R.4, EB 2020/131/R.2, EB 2021/132/R.12 et EB 2021/133/R.17.

² Voir documents GC 41/L.3/Rev.1 et GC 44/L.6/Rev.1.

³ Les Directives visant à prévenir le harcèlement, y compris sexuel, et la discrimination dans le cadre des manifestations du FIDA et le Guide à l'attention des emprunteurs et des bénéficiaires du financement du FIDA sur la prévention et la répression du harcèlement sexuel et de l'exploitation et des atteintes sexuelles sont disponibles sur le site web du FIDA.

moyens d'action de l'ONU face à l'exploitation et aux atteintes sexuelles. Il est axé sur la collaboration avec l'ONU et d'autres partenaires compétents en vue de renforcer les efforts de prévention et de répression, notamment dans le contexte de la pandémie de COVID-19. Le plan 2022-2023 est en cours d'élaboration. Conformément à la pratique habituelle, il sera ensuite transmis au Conseil d'administration et aux Nations Unies.

5. Tous les ans, le Président du FIDA envoie au Secrétaire général de l'ONU la lettre de fin d'année de la direction sur les activités de prévention contre l'exploitation et les atteintes sexuelles, ainsi qu'un compte rendu sur les allégations connexes. Ces documents décrivent les actions menées par le FIDA et les mesures concrètes mises en place pour prévenir et combattre le harcèlement sexuel et l'exploitation et les atteintes sexuelles. Une copie de ces documents est disponible sur la plateforme interactive réservée aux États membres. La direction communique également en temps réel à l'ensemble des États membres toutes les allégations crédibles de harcèlement sexuel et d'exploitation et d'atteintes sexuelles reçues. Elle utilise pour ce faire la page dédiée à ces questions qui figure sur la plateforme interactive réservée aux États membres du FIDA.

II. Informations actualisées sur l'approche du FIDA en matière de prévention et de répression du harcèlement sexuel et de l'exploitation et des atteintes sexuelles

A. Prévention et répression

6. Depuis janvier 2021, plus d'un millier de membres du personnel, non-fonctionnaires et membres du personnel des projets ont suivi une formation consacrée au harcèlement sexuel et à l'exploitation et aux atteintes sexuelles, soit en ligne, soit lors de séances organisées par visioconférence.
7. ETH suit de près la formation en ligne obligatoire axée sur l'exploitation et les atteintes sexuelles, et tous les nouveaux membres du personnel sont tenus de suivre le cours dans un délai de deux mois après leur prise de fonctions au FIDA. L'obligation de suivre cette formation concerne également les personnes engagées par le FIDA dans le cadre d'un contrat hors personnel, comme les consultants et les stagiaires. En outre, les membres du personnel doivent obligatoirement compléter cette formation pour mener à bien le processus d'évaluation de la performance. À l'heure actuelle, 99% des effectifs du FIDA ont suivi cette formation pour la première fois ou renouvelé leur certification dans le cadre du programme d'actualisation des connaissances.
8. Compte tenu de la nécessité permanente de sensibiliser à la question de l'exploitation et des atteintes sexuelles, notamment en ce qui concerne les obligations, les responsabilités et la responsabilité individuelle, le programme de coordonnateurs pour les questions relatives à l'exploitation et aux atteintes sexuelles est en train d'être élargi à tous les bureaux de pays et régionaux du FIDA. Cette démarche est conforme à celle adoptée par d'autres institutions des Nations Unies qui ont dans l'ensemble de leurs bureaux régionaux et de pays des coordonnateurs pour les questions relatives à l'exploitation et aux atteintes sexuelles.
9. Sur la base de l'expérience tirée du programme de coordonnateurs pour les questions relatives à l'exploitation et aux atteintes sexuelles, des membres de personnel supplémentaires seront nommés et formés par ETH à la fonction de coordonnateur afin de promouvoir la Politique, mener des actions de sensibilisation au niveau local, participer aux concertations avec les partenaires sur les stratégies locales de prévention de l'exploitation et des atteintes sexuelles et faciliter l'accès aux mécanismes de rapport et de soutien sur le terrain. Les coordonnateurs jouent

un rôle important en assurant la liaison avec les réseaux locaux des Nations Unies pour la protection contre l'exploitation et les atteintes sexuelles, les coordonnateurs résidents et le Département de la sûreté et de la sécurité des Nations Unies sur les initiatives relatives à l'exploitation et aux atteintes sexuelles.

10. ETH soutient tous les membres du personnel qui assument la fonction de coordonnateur en leur fournissant la formation, les informations et le matériel nécessaires et joue également un rôle de coordination. En outre, ETH a mis au point et gère une plateforme intitulée *Ethics Community Tool*, à laquelle ont accès tous les coordonnateurs. La plateforme sert d'outil de partage des savoirs et de source de documentation sur les questions de lutte contre le harcèlement sexuel et l'exploitation et les atteintes sexuelles, en proposant notamment des matériels de sensibilisation.
11. Comme les années précédentes, le FIDA a de nouveau participé à l'enquête sur l'exploitation et les atteintes sexuelles menée par le Bureau de la Coordinatrice spéciale chargée d'améliorer les moyens d'action de l'ONU face à l'exploitation et aux atteintes sexuelles dans 48 lieux d'affectation que l'Organisation avait définis comme étant très exposés à de tels problèmes. Le Fonds est présent dans 16 de ces 48 lieux d'affectation. L'enquête a démarré l'été dernier et a pris fin le 15 septembre 2021. À cette date, environ 90% des membres de personnel du FIDA en poste dans ces lieux d'affectation avaient répondu à l'enquête. Conformément à la pratique établie, le Conseil d'administration sera informé des résultats de l'enquête une fois qu'ils auront été communiqués au FIDA.
12. Le FIDA est l'une des 26 organisations membres du Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination (CCS) –sur les 29 que compte le Conseil –qui utilisent la base de données en ligne sécurisée des Nations Unies « Clear Check », qui est l'outil de référence pour la sélection des candidats en cas d'inconduite sexuelle. Le FIDA utilise également le système de suivi en temps réel des Nations Unies sur l'exploitation et les atteintes sexuelles. Il est en outre la seule organisation à disposer d'un système accessible à tous ses États membres qui permet de signaler rapidement et en toute confidentialité les allégations crédibles de harcèlement sexuel et d'exploitation et d'atteintes sexuelles via la plateforme interactive réservée aux États membres⁴.
13. Le FIDA poursuit ses efforts de prévention. En plus du guide pratique à l'intention des responsables et des superviseurs sur la prévention et la répression du harcèlement, y compris d'ordre sexuel, sur le lieu de travail publié cette année par ETH, un cours de formation en ligne spécialement consacré au harcèlement sexuel sur le lieu de travail a été mis au point et constituera bientôt un module obligatoire du programme de lutte contre le harcèlement.
14. En outre, comme prévu dans le plan d'action, une vidéo destinée à faire connaître la Politique du FIDA en matière de prévention et de répression du harcèlement sexuel et de l'exploitation et des atteintes sexuelles est en cours de préparation. Elle sera diffusée auprès du personnel du Fonds, mais aussi auprès d'un public externe, notamment les États membres et les partenaires d'exécution. La vidéo présentera les principales caractéristiques de l'approche adoptée par le FIDA ainsi que des témoignages de différentes parties prenantes qui participent activement à la mise en œuvre de la Politique sur le terrain. Elle viendra compléter les informations déjà présentes sur le site web du FIDA, afin de sensibiliser le public à l'exploitation et aux atteintes sexuelles dans différents contextes et lors de divers événements.

⁴ Cette plateforme permet aux États membres d'accéder en temps opportun à des données anonymes sur chacun des signalements de harcèlement sexuel et d'exploitation et d'atteintes sexuelles pour lesquels les informations communiquées sont suffisantes pour rendre l'allégation crédible. Ces informations sont également mises à la disposition des membres du personnel du FIDA.

15. Dans le cadre des travaux menés par l'équipe spéciale du CCS sur la lutte contre le harcèlement sexuel, un concours d'innovation à l'échelle du système des Nations Unies sera organisé en étroite collaboration avec l'accélérateur d'innovation du Programme alimentaire mondial (PAM). Le concours vise à recenser et à soutenir des projets concrets et réalisables dans les domaines du leadership, de la culture et de la prévention du harcèlement sexuel. Le FIDA a rejoint cette initiative, et tout est mis en œuvre afin que le concours puisse démarrer début 2022.

B. Prise en compte du harcèlement sexuel et de l'exploitation et des atteintes sexuelles dans les opérations du FIDA

16. Depuis l'adoption en avril 2018 de la Politique, le FIDA, par l'intermédiaire d'ETH, a dispensé des formations sur la prévention et la répression du harcèlement sexuel et de l'exploitation et des atteintes sexuelles à des milliers de partenaires d'exécution lors des phases de démarrage des projets financés par le Fonds, et a organisé d'autres manifestations de ce type sur des plateformes en ligne (voir annexe I).
17. Conformément aux engagements pris à l'égard des États membres dans le Rapport de la Consultation sur la Douzième reconstitution des ressources du FIDA⁵ de poursuivre les efforts de prévention du harcèlement sexuel et de l'exploitation et des atteintes sexuelles, de sensibiliser en interne et en externe et de promouvoir la politique de tolérance zéro du FIDA à tous les niveaux, ETH a créé et mis en ligne dans toutes les langues officielles du Fonds de nouveaux webinaires préenregistrés sur le harcèlement sexuel et l'exploitation et les atteintes sexuelles à l'intention des partenaires d'exécution. Les webinaires ont été conçus pour compléter le récent guide à l'attention des emprunteurs et des bénéficiaires du financement du FIDA sur la prévention et la répression du harcèlement sexuel et de l'exploitation et des atteintes sexuelles ainsi que les formations sur la politique du Fonds dans ce domaine, avec pour objectif d'informer les partenaires d'exécution, y compris le personnel des projets, sur leurs responsabilités et obligations en matière de prévention et de répression du harcèlement sexuel et de l'exploitation et des atteintes sexuelles. Les webinaires livrent également des instructions sur la marche à suivre pour signaler des cas et soutenir les victimes, ainsi que les coordonnées des services à contacter. En plus des formations en présentiel, les webinaires constitueront un outil supplémentaire qui permettra à ETH de poursuivre ses efforts de sensibilisation auprès du personnel des projets.
18. S'agissant de l'évaluation des risques, et conformément à la version actualisée des Procédures d'évaluation sociale, environnementale et climatique (PESEC), les risques liés à la violence fondée sur le genre et ceux liés au harcèlement sexuel et à l'exploitation et aux atteintes sexuelles sont recensés aux stades de l'élaboration de la note conceptuelle et de la conception du projet et, le cas échéant, des mesures d'atténuation appropriées sont intégrées dans la conception finale du projet. L'atténuation des risques liés au harcèlement sexuel et à l'exploitation et aux atteintes sexuelles est une responsabilité partagée avec les pouvoirs publics et les autres partenaires des opérations financées par le FIDA.

III. Conclusion

19. La collaboration et le partage des savoirs sur la lutte contre le harcèlement sexuel et l'exploitation et les atteintes sexuelles à l'échelle du système des Nations Unies⁶, y compris entre les organismes ayant leur siège à Rome (OSR) et au sein du réseau des institutions financières internationales (IFI), permet de renforcer en permanence l'harmonisation des approches et des pratiques. Plusieurs initiatives

⁵ Voir l'annexe I du document GC 44/L.6/Rev.1.

⁶ Par le biais du groupe de travail des Nations Unies sur l'exploitation et les atteintes sexuelles, dirigé par le Bureau de la Coordinatrice spéciale chargée d'améliorer les moyens d'action de l'ONU face à l'exploitation et aux atteintes sexuelles, du Groupe de résultats 2 chargé du suivi du respect des principes de responsabilité et d'inclusion, relevant du Comité permanent interorganisations, et de l'équipe spéciale du CCS chargée de la lutte contre le harcèlement sexuel.

sont en cours en vue d'améliorer les mécanismes de signalement. Ces initiatives concernent notamment la mise en place de mesures visant à aider les gouvernements partenaires à mettre au point des mécanismes nationaux de signalement efficaces, ainsi que l'instauration d'une compréhension commune des rouages d'une démarche axée sur les victimes.

20. Les piliers de l'action du FIDA en matière de prévention du harcèlement sexuel et de l'exploitation et des atteintes sexuelles demeureront les formations et les programmes obligatoires d'actualisation des connaissances, ainsi que les formations à l'intention des partenaires d'exécution, y compris les responsables gouvernementaux. La présence de coordonnateurs pour les questions relatives à l'exploitation et aux atteintes sexuelles sur le terrain facilitera le dialogue avec les autorités locales et la collaboration au sein des réseaux locaux sur ce sujet.
21. À mesure que le FIDA poursuivra la décentralisation de ses opérations, il verra émerger de nouvelles occasions de renforcer sa collaboration avec les autorités gouvernementales en matière de lutte contre le harcèlement sexuel et l'exploitation et les atteintes sexuelles, ainsi qu'avec les réseaux locaux des Nations Unies qui travaillent sur l'exploitation et les atteintes sexuelles et d'autres partenaires locaux. La lutte contre le harcèlement sexuel et l'exploitation et les atteintes sexuelles est un travail de longue haleine qui ne peut porter ses fruits que grâce à la collaboration active et tangible de l'ensemble des acteurs de l'aide humanitaire et de la coopération au développement. Le FIDA est déterminé à assumer le rôle qui lui incombe et continuera à informer le Conseil d'administration des actions qu'il mène pour prévenir et combattre le harcèlement sexuel et l'exploitation et les atteintes sexuelles.

Plan d'action pour la période 2020-2021 – Politique du FIDA en matière de prévention et de répression du harcèlement sexuel, et de l'exploitation et des atteintes sexuelles

	Mesures	État d'exécution	Mesures prévues (2020-2021)
Domaine stratégique I: prévention du harcèlement sexuel et de l'exploitation et des atteintes sexuelles			
NOUVEAU. Politique du FIDA en matière de prévention et de répression du harcèlement sexuel, et de l'exploitation et des atteintes sexuelles	Mettre à jour la Politique compte tenu des modifications récemment apportées aux Conditions générales applicables au financement du développement agricole et aux Directives relatives à la passation de marchés dans le cadre des projets.	En cours	
Formation et sensibilisation aux questions relatives au harcèlement sexuel et à l'exploitation et aux atteintes sexuelles	Vérifier que le personnel suit bien la formation en ligne sur l'exploitation et les atteintes sexuelles, et déployer le programme obligatoire d'actualisation des connaissances.	En continu	En continu
	Renforcer les modules de formation en ligne sur le harcèlement sexuel, et déployer le programme obligatoire d'actualisation des connaissances.	En cours	2021
	Achever le projet pilote mené avec la Division Afrique de l'Ouest et du Centre, qui consiste à intégrer une formation à la lutte contre l'exploitation et les atteintes sexuelles dans les ateliers de démarrage des projets, et faire le point sur les enseignements tirés et les difficultés rencontrées pour apporter les ajustements nécessaires.	Achevé	
	NOUVEAU. Déployer, dans toutes les langues, la formation à la lutte contre l'exploitation et les atteintes sexuelles, dans les ateliers de démarrage de toutes les divisions (Amérique latine et Caraïbes; Proche-Orient, Afrique du Nord et Europe; Afrique orientale et australe; Afrique de l'Ouest et du Centre): <ul style="list-style-type: none"> • 29 avril 2020: démarrage —Burkina Faso • 6 mai 2020: démarrage —Sierra Leone • 18 juin 2020: démarrage —Sénégal • 10 juillet 2020: démarrage —Sao Tomé-et-Principe • 3 août 2020: démarrage —Paraguay • 13 août 2020: démarrage —Gabon • 23 septembre 2020: démarrage —Cameroun • 6 octobre 2020: démarrage —Niger • Prévû en 2021: démarrage —Tunisie • 23 novembre/11 décembre 2020: démarrage —Niger • 2 décembre 2020: démarrage —Mozambique • 9 février 2021: post-démarrage —Pérou • 10 février 2021: démarrage —Gambie • 23 mars 2021: démarrage —République de Moldova • 24-26 mars 2021: démarrage —Maroc • 7-9 avril 2021: démarrage —Turquie • 9 février 2021: démarrage —Pérou 	En cours	2020-2021

	<i>Mesures</i>	<i>État d'exécution</i>	<i>Mesures prévues (2020-2021)</i>
	<ul style="list-style-type: none"> • 10 février 2021: démarrage —Gambie • 23 mars 2021: démarrage —République de Moldova • 7 avril 2021: démarrage —Angola • 23 avril 2021: démarrage —Mauritanie • 16 juin 2021: démarrage —Djibouti • 30 juin 2021: démarrage —République dominicaine • 6 juillet 2021: démarrage —Gambie • 22 juillet 2021: démarrage —Honduras • 23 août 2021: démarrage / événement —Soudan • 7 septembre 2021: démarrage / événement —Mali • 7 septembre 2021: démarrage / événement —Mozambique • 8 septembre 2021: démarrage / événement —Tunisie • 20 octobre 2021: démarrage / événement —Burkina Faso 		
	<p>Organiser des séances de formation à la lutte contre le harcèlement sexuel et l'exploitation et les atteintes sexuelles, en présentiel ou par visioconférence, notamment par l'intermédiaire de l'Académie des opérations ou dans le cadre d'activités régionales, d'ateliers et de séminaires d'orientation.</p> <p>Séances de formation en présentiel à la lutte contre le harcèlement sexuel et l'exploitation et les atteintes sexuelles à l'intention du personnel et des partenaires d'exécution:</p> <ul style="list-style-type: none"> • 3 février 2020: atelier de démarrage —Togo (par visioconférence) • 3 mars 2020: atelier organisé par la Division des services de gestion financière —Sénégal (par visioconférence) • 6 avril 2020: atelier sur la passation des marchés —Cameroun • 20 avril 2020: atelier sur la passation des marchés —Cameroun • 1^{er} septembre 2020: atelier sur la passation des marchés —Maroc • 15 septembre 2020: atelier sur la gestion financière —Niger • 29 septembre 2020: atelier sur la passation des marchés —Maroc • 14 octobre 2020: atelier sur la gestion financière —tous les programmes et projets de la région Afrique de l'Ouest et du Centre • Novembre 2020: manifestation de l'Académie des opérations concernant la région Amérique latine et Caraïbes) • 2 décembre 2020: atelier sur le programme de pays —Viet Nam • 9 décembre 2020: réunion du personnel de projet —Colombie • 9 avril: Turquie (actualisation des connaissances) • 21 juin: formation à l'intention des consultants en gestion financière de la Division Proche-Orient, Afrique du Nord et Europe 	En continu	En continu
	NOUVEAU. Prévoir une formation obligatoire consacrée à la lutte contre le harcèlement sexuel et l'exploitation et les atteintes sexuelles dans le cadre des procédures automatisées d'accueil des consultants.	Achevé	

	Mesures	État d'exécution	Mesures prévues (2020-2021)
	Vérifier que les consultants suivent bien la formation en ligne sur le harcèlement sexuel et l'exploitation et les atteintes sexuelles.	En continu	En continu
Révision des procédures relatives au harcèlement sexuel	Réviser les procédures relatives au harcèlement sexuel et les dispositions des contrats de travail, de manière à les harmoniser avec la politique type du système des Nations Unies sur le harcèlement sexuel.	En cours	2020-2021
<i>NOUVEAU.</i> Panoplie d'instruments à l'intention des responsables et des superviseurs concernant le harcèlement sexuel et l'exploitation et les atteintes sexuelles	Mettre au point, à l'intention des responsables et des superviseurs, une panoplie d'instruments visant à répondre aux préoccupations du personnel, notamment pour ce qui est du harcèlement sexuel et de l'exploitation et des atteintes sexuelles. <ul style="list-style-type: none"> • Écouter et épauler —guide de conseils à l'intention des responsables et des superviseurs établi par le Bureau de la déontologie (ETH) en mars 2020. • Guide à l'intention des responsables sur la marche à suivre pour traiter les cas de harcèlement, y compris d'ordre sexuel, et d'abus de pouvoir et de discrimination sur le lieu de travail. 	Achevé Achevé	Achevé
Gestion globale des risques	Étoffer la partie du tableau de bord des risques institutionnels consacrée aux risques liés aux comportements répréhensibles et aux fautes professionnelles, dont le harcèlement sexuel et l'exploitation et les atteintes sexuelles, et contribuer à l'élaboration de stratégies d'atténuation.	En continu	En continu
<i>NOUVEAU.</i> Sondage sur la culture organisationnelle et l'engagement du personnel (2019)	Examiner les résultats du sondage et élaborer un plan d'action pour remédier à tous les problèmes constatés ou apporter les améliorations nécessaires en concertation avec la direction.	En cours	2020-2021
Communication au sujet du harcèlement sexuel et de l'exploitation et des atteintes sexuelles	<i>NOUVEAU.</i> Faire un court clip vidéo sur l'action menée par le FIDA pour prévenir et réprimer l'exploitation et les atteintes sexuelles sur le terrain.	En cours	2021
	Communiquer continuellement, en interne, des messages et des informations actualisées sur le harcèlement sexuel et sur l'exploitation et les atteintes sexuelles.	En continu	En continu
Domaine stratégique II: répression du harcèlement sexuel et des cas d'exploitation et d'atteintes sexuelles			
Mécanismes de signalement et de dépôt de plainte	Examiner et renforcer les mécanismes de signalement et de dépôt de plainte, conformément aux meilleures pratiques.	En cours	2020-2021
<i>NOUVEAU.</i> Signalement rapide aux États membres du FIDA des allégations crédibles d'actes de harcèlement sexuel ou de cas d'exploitation ou d'atteintes sexuelles	Trouver un dispositif confidentiel et sûr permettant de signaler en continu les allégations crédibles aux États membres du FIDA.	Achevé	
Coordonnateurs pour les questions relatives à	<i>NOUVEAU.</i> Déployer une plateforme informatique à accès restreint (Ethics Community Tool), gérée par ETH, pour permettre aux coordonnateurs d'échanger les uns avec les autres ainsi qu'avec ETH, et de mettre en commun leurs connaissances et les meilleures pratiques.	Achevé	

	Mesures	État d'exécution	Mesures prévues (2020-2021)
l'exploitation et aux atteintes sexuelles	<i>NOUVEAU.</i> Organiser une manifestation mondiale permettant aux coordonnateurs de discuter et d'échanger leurs connaissances et leurs données d'expérience.		2021
	<i>NOUVEAU.</i> Élaborer, à l'intention des coordonnateurs, un plan de mise en œuvre des activités de sensibilisation sur le terrain.	Achevé	
	<i>NOUVEAU.</i> Élargissement du programme des coordonnateurs pour les questions relatives à l'exploitation et aux atteintes sexuelles à tous les bureaux de pays.	En cours	2021
	Administer le programme des coordonnateurs pour les questions relatives à l'exploitation et aux atteintes sexuelles.	En continu	En continu
<i>NOUVEAU.</i> Dispositif d'appui aux victimes d'actes d'exploitation et d'atteintes sexuelles et aux autres personnes touchées	Examiner les dispositifs mis en place pour les victimes et les autres personnes touchées dans différents lieux, y compris par les pouvoirs publics ou les autres parties prenantes ou partenaires.	En cours	2021
	Renforcer l'appui apporté par le FIDA aux victimes et aux autres personnes touchées sur le terrain, par exemple en passant des accords de collaboration avec les autorités publiques, des entités des Nations Unies ou d'autres parties prenantes.	En continu	2021
Domaine stratégique III: prise en compte systématique du harcèlement sexuel et de l'exploitation et des atteintes sexuelles dans les opérations du FIDA et les activités qu'il finance			
Harcèlement sexuel et actes d'exploitation et d'atteintes sexuelles dans les opérations	Faire en sorte que la version actualisée des Procédures d'évaluation sociale, environnementale et climatique (PESEC) prévoient une évaluation des risques dans le cadre des projets et des programmes d'options stratégiques pour les pays.	Achevé	
	<i>NOUVEAU.</i> L'outil en ligne d'examen critique des PESEC prend en compte les risques liés à la violence fondée sur le genre, y compris ceux concernant l'exploitation et les atteintes sexuelles.	Achevé	
	<i>NOUVEAU.</i> L'outil d'intégration des processus de passation de marchés des PESEC prend en compte les risques liés à la violence fondée sur le genre, y compris ceux concernant l'exploitation et les atteintes sexuelles.	Achevé	
	<i>NOUVEAU.</i> Passer en revue les manuels régissant l'exécution des projets et faire en sorte qu'ils soient conformes à la Politique.	Achevé	
	<i>NOUVEAU.</i> Revoir le modèle type de la lettre à l'emprunteur pour y inclure des références à la Politique.	Achevé	
Domaine stratégique IV: coordination et coopération			
Coopération avec le Réseau Déontologie [entités des Nations Unies et institutions financières internationales (IFI)] et les autres organismes ayant leur siège à Rome	Prendre part aux réunions périodiques du Réseau Déontologie des organisations multilatérales (entités des Nations Unies et IFI) et des autres organismes ayant leur siège à Rome.	En continu	En continu
Équipe spéciale du Comité permanent interorganisations (CPI) chargée de l'application des principes de responsabilité et d'inclusion	Participer aux réunions de l'équipe spéciale chargée de l'application des principes de responsabilité et d'inclusion, afin d'examiner les meilleures pratiques en matière de sensibilisation à l'exploitation et aux atteintes sexuelles, et de réfléchir aux stratégies de protection des populations bénéficiaires locales. <i>NOUVEAU.</i> Assurer un suivi des mesures prises par le CPI ou par l'Organisation des Nations Unies en matière de protection contre l'exploitation et les atteintes sexuelles dans le cadre de la riposte à la COVID-19, et favoriser la collaboration sur le terrain.	En continu	En continu

	Mesures	État d'exécution	Mesures prévues (2020-2021)
Équipe spéciale du Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination (CCS) chargée de la lutte contre le harcèlement sexuel et groupe de travail chargé des questions d'exploitation et d'atteintes sexuelles à l'échelle du système des Nations Unies	<p>Participer aux réunions de l'équipe spéciale du CCS chargée de la lutte contre le harcèlement sexuel dans les organismes des Nations Unies et aux réunions du groupe de travail chargé des questions d'exploitation et d'atteintes sexuelles.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Participation à la conférence téléphonique de l'équipe spéciale, 24 février 2020 - Participation à la conférence téléphonique de l'équipe spéciale, 15 juillet 2020 - Participation à la conférence téléphonique de l'équipe spéciale, 28 septembre 2020 - Participation à la conférence téléphonique du groupe de travail, 29 septembre 2020 - Participation à la conférence téléphonique du groupe de travail, 13 octobre 2020 - Participation à la conférence téléphonique du groupe de travail, 27 octobre 2020 - Participation à la conférence téléphonique du groupe de travail, 8 décembre 2020 - Participation à la conférence téléphonique du groupe de travail, 12 et 19 janvier 2021 - Participation à la conférence téléphonique de l'équipe spéciale, 26 janvier 2021 - Participation à la conférence téléphonique de l'équipe spéciale, 8 et 10 février 2021 - Participation à la conférence téléphonique du groupe de travail, 16 février 2021 - Participation à la conférence téléphonique du groupe de travail, 2 mars 2021 - Participation à la conférence téléphonique de l'équipe spéciale, 4 mars 2021 - Participation à la conférence téléphonique de l'équipe spéciale, 9 mars 2021 - Participation à la conférence téléphonique du groupe de travail, 9 mars 2021 - Participation à la conférence téléphonique du groupe de travail, 16 mars 2021 - Participation à la conférence téléphonique de l'équipe spéciale, 18 mars 2021 - Participation à la conférence téléphonique du groupe de travail, 13 avril 2021 - Participation à la conférence téléphonique du groupe de travail, 20 avril 2021 - Participation à la conférence téléphonique du groupe de travail, 11 mai 2021 - Participation à la conférence téléphonique du groupe de travail, 18 mai 2021 - Participation à la conférence téléphonique du groupe de travail, 25 mai 2021 - Participation à la conférence téléphonique du groupe de travail, 8 juin 2021 - Participation à la conférence téléphonique du groupe de travail, 22 juin 2021 - Participation à la conférence téléphonique du sous-groupe de l'équipe spéciale, 28 juin 2021 - Participation à la conférence téléphonique de l'équipe spéciale, 29 juin 2021 - Participation à la conférence téléphonique du groupe de travail, 29 juin 2021 - Participation à la conférence téléphonique du groupe de travail, 17 août 2021 - Participation à la conférence téléphonique du groupe de travail, 24 août 2021 - Participation à la conférence téléphonique du groupe de travail, 31 août 2021 - Participation à la conférence téléphonique du groupe de travail, 14 septembre 2021 - Participation à un déjeuner de travail, 15 septembre 2021 - Participation à la conférence téléphonique du groupe de travail, 1^{er} octobre 2021 - Participation à la conférence téléphonique sur les axes de travail de l'équipe spéciale, 12 octobre 2021 - Participation à la conférence téléphonique de l'équipe spéciale, 21 octobre 2021 - Participation à un déjeuner de travail, 21 octobre 2021 	En continu	En continu

	Mesures	État d'exécution	Mesures prévues (2020-2021)
NOUVEAU. Relations avec les parties prenantes sur le terrain	<p>Assurer la liaison avec les parties prenantes sur le terrain (entités des Nations Unies, IFI, pouvoirs publics et autres), en vue de favoriser la coordination et la collaboration sur les questions de harcèlement sexuel et d'exploitation et d'atteintes sexuelles, et d'encourager un meilleur partage de l'information (notamment avec les coordonnateurs résidents et les réseaux locaux de lutte contre l'exploitation et les atteintes sexuelles, s'il y a lieu).</p> <ul style="list-style-type: none"> - Participation à l'atelier du réseau des IFI sur la lutte contre le harcèlement sexuel et l'exploitation et les atteintes sexuelles, organisé par la Banque mondiale, 18 novembre 2020 - Participation au groupe de travail du réseau des IFI sur la lutte contre le harcèlement sexuel et l'exploitation et les atteintes sexuelles, organisé par la Banque mondiale, 27 janvier 2021 - Participation à la conférence du Comité d'aide au développement de l'Organisation de coopération et de développement économiques, 2 février 2021 - Participation aux travaux du Groupe de résultats 2 chargé du suivi du respect des principes de responsabilité et d'inclusion, relevant du CPI, 11 février 2021 - Participation à la réunion du réseau des IFI sur la lutte contre le harcèlement sexuel et l'exploitation et les atteintes sexuelles, organisée par la Banque mondiale, 23 février 2021 - Participation à la conférence téléphonique du Groupe de résultats 2 du CPI, 4 mai 2021 - Participation au groupe de travail du réseau des IFI sur la lutte contre le harcèlement sexuel et l'exploitation et les atteintes sexuelles, organisé par la Banque mondiale, 26 mai 2021 - Participation à la conférence du réseau des IFI sur la lutte contre l'exploitation et les atteintes sexuelles consacrée aux mécanismes de traitement des plaintes axés sur les victimes, organisée par la Banque mondiale, 1^{er} juin 2021 - Participation à la conférence téléphonique du Groupe de résultats 2 du CPI, 17 juin 2021 	En cours	2020-2021
NOUVEAU. Renforcement de la collaboration en matière de lutte contre l'exploitation et les atteintes sexuelles dans le cadre des accords d'hébergement et des accords de prestation de services	Envisager d'inclure des dispositions relatives à la collaboration en matière de prévention de l'exploitation et des atteintes sexuelles dans les accords et contrats conclus par le FIDA, les organismes d'hébergement et les partenaires sur le terrain.	En cours	2020-2021

Plan d'action du FIDA pour la période 2018-2019, établi pour donner suite à la stratégie du Secrétaire général visant à améliorer les moyens d'action du système des Nations Unies face à l'exploitation et aux atteintes sexuelles

	Mesures	État d'exécution	Mesures prévues (2019)
Domaine stratégique I: prévention du harcèlement sexuel et de l'exploitation et des atteintes sexuelles			
Politique du FIDA en matière de prévention et de répression du harcèlement sexuel, et de l'exploitation et des atteintes sexuelles	Rédiger et publier la Politique.	Achévé	
	Faire traduire la Politique dans les quatre langues officielles du Fonds et la publier sur l'Intranet et le site web du FIDA.	Achévé	
Formation en ligne sur l'exploitation et les atteintes sexuelles	Élaborer un cours en ligne obligatoire propre au FIDA en anglais, en arabe, en espagnol et en français.	Achévé	
	Déployer la formation en ligne sur l'exploitation et les atteintes sexuelles.	Achévé	Poursuivre le contrôle du respect des dispositions en vigueur
Séances de formation et de sensibilisation en présentiel consacrées au harcèlement sexuel et à l'exploitation et aux atteintes sexuelles	<p>Dispenser une formation en présentiel par l'intermédiaire d'ETH à l'Académie des opérations et dans le cadre d'activités et d'ateliers organisés à l'échelle régionale.</p> <p>10 avril 2018 —Forum régional organisé par la Division Afrique de l'Ouest et du Centre en Mauritanie</p> <p>24 et 25 avril 2018 —Académie des opérations (siège)</p> <p>4 juillet 2018 —Académie des opérations (siège)</p> <p>22 octobre 2018 —Atelier organisé par la Division des services de gestion financière en Indonésie</p> <p>24 octobre 2018 —Manifestation de l'Académie des opérations concernant la région Asie et Pacifique en Indonésie</p> <p>14 novembre 2018 —Manifestation régionale organisée par la Division Proche-Orient, Afrique du Nord et Europe au Maroc</p> <p>23 janvier 2019 —Manifestation de l'Académie des opérations concernant la région Afrique orientale et australe à Nairobi</p> <p>18 mars 2019 —Manifestation de l'Académie des opérations concernant la région Amérique latine et Caraïbes à Panama</p> <p>24 juin 2019 —Manifestation organisée par la Division Afrique de l'Ouest et du Centre au Sénégal</p> <p>28 juin 2019 —Campagne de sensibilisation au harcèlement sexuel et à l'exploitation et aux atteintes sexuelles au siège et dans les bureaux de pays ou pôles</p> <p>18 juillet 2019 —Séance de sensibilisation à la lutte contre harcèlement sexuel et l'exploitation et les atteintes sexuelles dans quatre bureaux de pays ou pôles de la région Amérique latine et Caraïbes (Brésil, Guatemala, Panama et Pérou)</p>	Achévé	Académie des opérations dans d'autres régions —Achévé

	Mesures	État d'exécution	Mesures prévues (2019)
	<p>9 juillet 2019 —Formation consacrée à la passation des marchés dans le cadre des projets, organisée par la Division des politiques et des résultats opérationnels et la Division Afrique de l'Ouest et du Centre à Abidjan (Côte d'Ivoire) (par visioconférence)</p> <p>4 septembre 2019 —Formation à la prise en compte du harcèlement sexuel et de l'exploitation et des atteintes sexuelles dans la passation des marchés à l'intention du personnel de la Division des politiques et des résultats opérationnels (par visioconférence)</p> <p>9 septembre 2019 —Atelier de formation à la passation des marchés dans le cadre des projets organisé par la Division Afrique de l'Ouest et du Centre à Yaoundé (Cameroun) (par visioconférence)</p> <p>16 septembre 2019 —Atelier de formation à la passation des marchés dans le cadre des projets organisé par la Division Afrique de l'Ouest et du Centre à Accra (Ghana) (par visioconférence)</p> <p>23 septembre 2019 —Atelier de formation à la passation des marchés dans le cadre des projets organisé par la Division des services de gestion financière à Nairobi (Kenya) (par visioconférence)</p> <p>16 septembre 2019 —Atelier de formation à la passation des marchés dans le cadre des projets organisé par la Division Afrique de l'Ouest et du Centre à Accra (Ghana) (par visioconférence)</p> <p>23 septembre 2019 —Atelier de formation à la passation des marchés dans le cadre des projets organisé par la Division des services de gestion financière à Nairobi (Kenya) (par visioconférence)</p> <p>7 et 24 octobre 2019 —Formation des coordonnateurs pour les questions relatives à l'exploitation et aux atteintes sexuelles (en présentiel et par visioconférence)</p> <p>19 novembre 2019 —Formation à la lutte contre le harcèlement sexuel et l'exploitation et les atteintes sexuelles destinée au personnel des bureaux de pays de la région Amérique latine et Caraïbes (Panama) (par visioconférence)</p> <p>22 novembre 2019 —Formation à la lutte contre le harcèlement sexuel et l'exploitation et les atteintes sexuelles destinée au personnel des bureaux de pays de la région Amérique latine et Caraïbes (Pérou) (par visioconférence)</p> <p>26 novembre 2019 —Formation à la lutte contre le harcèlement sexuel et l'exploitation et les atteintes sexuelles destinée au personnel des bureaux de pays de la région Amérique latine et Caraïbes (Brésil) (par visioconférence)</p> <p>28 novembre 2019 —Atelier d'orientation sur l'institution au siège du FIDA</p> <p>4 décembre 2019 —Atelier de formation à la passation des marchés organisé par la Division Asie et Pacifique (Chine) (par visioconférence)</p> <p>11 décembre 2019 —Atelier de formation à la passation des marchés organisé par la Division Asie et Pacifique (Inde) (par visioconférence)</p> <p>16 décembre 2019 —Atelier de formation à la passation des marchés organisé par la Division Afrique orientale et australe (Afrique du Sud) (par visioconférence)</p> <p>18 décembre 2019 —Atelier de formation au cadre de passation des marchés organisé par la Division Proche-Orient, Afrique du Nord et Europe (par visioconférence)</p>		
Formation en ligne sur la lutte contre le harcèlement	Réviser la formation obligatoire sur la lutte contre le harcèlement pour y inclure des références précises sur le harcèlement sexuel et l'exploitation et les atteintes sexuelles.	Achevé	
Vérification des antécédents	Mettre à jour les notices personnelles en y ajoutant des questions sur le harcèlement sexuel et l'exploitation et les atteintes sexuelles.	Achevé	

	Mesures	État d'exécution	Mesures prévues (2019)
	Intégrer au cadre des ressources humaines des dispositions permettant de retirer une offre d'emploi ou de rompre un engagement ou une autre forme de contrat en cas de faits attestés de harcèlement sexuel ou d'exploitation et d'atteintes sexuelles.		
	Étudier la possibilité de participer au projet de base de données commune des Nations Unies visant à tenir un répertoire des personnes ayant commis des faits avérés de harcèlement sexuel.	Achevé	
Lettres de nomination et modèles de contrat	Ajouter une référence à la politique de tolérance zéro du FIDA à l'égard du harcèlement sexuel et de l'exploitation et des atteintes sexuelles dans les lettres de nomination et les modèles de contrat.	Achevé	
Formulaire d'engagement relatif à l'application du Code de conduite à remplir chaque année	Ajouter une référence au harcèlement sexuel et à l'exploitation et aux atteintes sexuelles dans le formulaire annuel d'engagement.	Achevé	
Conditions générales applicables aux contrats de fourniture de biens et services	Inclure des références au harcèlement sexuel et à l'exploitation et aux atteintes sexuelles dans les contrats commerciaux (siège), en plus des mentions figurant déjà dans le Code de conduite des fournisseurs des Nations Unies.	Achevé	
	Obliger les fournisseurs à procéder à des vérifications d'antécédents et à exiger la divulgation de toute condamnation pénale, mesure disciplinaire, sanction ou enquête en lien avec des faits de harcèlement sexuel ou d'exploitation et d'atteintes sexuelles.	Achevé	
Registre des risques institutionnels	Inclure les risques de réputation découlant de certains comportements, comme le harcèlement sexuel et l'exploitation et les atteintes sexuelles, dans le registre des risques institutionnels pour détecter, surveiller et prévenir de tels risques.	Achevé	
Sondage auprès du personnel sur le harcèlement sexuel et l'exploitation et les atteintes sexuelles	Inclure des questions axées sur le harcèlement sexuel et l'exploitation et les atteintes sexuelles dans le Sondage mondial du personnel lancé à la mi-novembre 2018.	Achevé	
Domaine stratégique II: répression du harcèlement sexuel et des cas d'exploitation et d'atteintes sexuelles			
Cadre disciplinaire	Reconnaître les actes de harcèlement sexuel et d'exploitation et d'atteintes sexuelles comme des fautes graves susceptibles de justifier un renvoi immédiat, une rupture de contrat et la radiation des non-fonctionnaires.	Achevé	
Mécanismes de signalement et de dépôt de plainte	Préciser, dans les procédures pertinentes, que les plaintes pour faits de harcèlement sexuel ou d'exploitation et d'atteintes sexuelles peuvent être déposées de façon anonyme.	Achevé	
	Supprimer le délai d'un an fixé pour le signalement des faits de harcèlement sexuel ou d'exploitation et d'atteintes sexuelles.	Achevé	
	Veiller à ce que les dispositifs de signalement du Bureau de l'audit et de la surveillance et d'ETH soient accessibles sur l'Intranet et sur le site web du FIDA.	Achevé	
	Publier sur le site web du FIDA la Politique, le Code de conduite et les procédures de protection des dénonciateurs d'abus contre les représailles.	Achevé	
Coordonneurs pour les questions relatives à	Désigner des coordonneurs pour les questions relatives à l'exploitation et aux atteintes sexuelles dans les bureaux de pays et les pôles du FIDA.	Achevé	

	Mesures	État d'exécution	Mesures prévues (2019)
l'exploitation et aux atteintes sexuelles	Élaborer et administrer un programme de formation à l'intention des coordonnateurs pour les questions relatives à l'exploitation et aux atteintes sexuelles concernant la marche à suivre pour recevoir des allégations d'exploitation et d'atteintes sexuelles dans les bureaux de pays et les pôles du FIDA. 16 juillet 2019 —Inde, Viet Nam 13 août 2019 —Brésil, Panama et Pérou 21 août 2019 —Afrique du Sud, Bangladesh, Chine et Éthiopie 19 septembre 2019 —Égypte, République démocratique du Congo et Soudan 1 ^{er} octobre 2019 —Indonésie 10 octobre 2019 —Côte d'Ivoire, Kenya, Nigéria et Sénégal	Achevé	
Enquêtes	Considérer les affaires de harcèlement sexuel et d'exploitation et d'atteintes sexuelles comme hautement prioritaires dans la conduite d'enquêtes.	Achevé	
	Former les enquêteurs du Bureau de l'audit et de la surveillance aux méthodes d'enquête spécifiques aux cas d'exploitation et d'atteintes sexuelles.	Achevé	
Domaine stratégique III: prise en compte systématique du harcèlement sexuel et de l'exploitation et des atteintes sexuelles dans les opérations du FIDA et les activités qu'il finance			
Évaluation des risques de harcèlement sexuel et d'exploitation et d'atteintes sexuelles dans les opérations	Intégrer l'évaluation de ces types de risques dans la conception et l'exécution des projets, et prévoir des indicateurs connexes pour les missions de supervision.	Achevé	
Directives relatives à la passation de marchés dans le cadre des projets	Ajouter une référence au harcèlement sexuel et à l'exploitation et aux atteintes sexuelles dans les directives.	Achevé	
Conditions générales applicables au financement du développement agricole (prêts et dons)	Soumettre des propositions de modifications au Conseil d'administration en décembre 2018 pour formaliser l'obligation de signalement des faits de harcèlement sexuel et d'exploitation et d'atteintes sexuelles, ainsi que les mesures associées.	Achevé	
Domaine stratégique IV: coordination et coopération			
Coopération avec le Réseau Déontologie [entités des Nations Unies et institutions financières internationales (IFI)] et les autres organismes ayant leur siège à Rome	Prendre part aux réunions périodiques du Réseau Déontologie des organisations multilatérales (entités des Nations Unies et IFI) et des autres organismes ayant leur siège à Rome.	En continu	
	Étudier la possibilité de siéger au comité mixte États membres/direction du Programme alimentaire mondial, afin d'examiner et d'analyser les meilleures pratiques en matière de lutte contre les différentes formes de harcèlement, notamment sexuel, et d'exploitation et d'atteintes sexuelles.	Achevé	
Équipe spéciale du Comité permanent interorganisations chargée de l'application du principe de responsabilité à	Participer aux réunions de l'équipe spéciale chargée de l'application du principe de responsabilité à l'égard des populations touchées et de la protection contre l'exploitation et les atteintes sexuelles, afin d'examiner les meilleures pratiques en matière de sensibilisation à l'exploitation et aux atteintes sexuelles, et de réfléchir aux stratégies de protection des populations bénéficiaires locales.	En continu	

	<i>Mesures</i>	<i>État d'exécution</i>	<i>Mesures prévues (2019)</i>
l'égard des populations touchées et de la protection contre l'exploitation et les atteintes sexuelles			
Équipe spéciale du CCS chargée de la lutte contre le harcèlement sexuel	Participer aux réunions de l'équipe spéciale du CCS chargée de la lutte contre le harcèlement sexuel, et étudier la possibilité: de s'associer aux activités menées à l'échelle du système des Nations Unies pour harmoniser les meilleures pratiques en matière de vérification effective des antécédents de harcèlement sexuel; d'introduire une définition harmonisée du harcèlement sexuel dans les organismes des Nations Unies; d'élaborer une politique type en matière de harcèlement sexuel dont les organisations pourront s'inspirer pour harmoniser leurs propres cadres institutionnels et juridiques.	En cours	